



**Banque
de Tahiti**

PARTICULIERS

TARIFS ET CONDITIONS EN VIGUEUR

Applicables au 1^{er} mai 2023

(pour l'ensemble des tarifs bancaires, merci de vous renseigner auprès de votre agence Banque de Tahiti ou sur www.banque-tahiti.pf)

www.banque-tahiti.pf



2023 

La Banque de Tahiti s'est engagée à vous aviser de toute évolution des produits et services liés à vos comptes. Cet engagement répond à notre souci de clarté vis-à-vis de nos clients, au service sur-mesure que nous souhaitons vous apporter. Outre les opérations décrites dans ce document, d'autres services sont disponibles. Renseignez-vous auprès de votre conseiller ou rendez-vous sur www.banque-tahiti.pf

SOMMAIRE

PAGE

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	4
AUTRES TARIFS	4
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DES COMPTES	5
Ouverture, Transformation, Clôture	5
Relevé de compte	5
Tenue de compte	5
Service en agence	5
Achat et vente de billets	6
BANQUE À DISTANCE	6
VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	6
Cartes	6
Virements	8
Prélèvements	10
Chèques	10
Portefeuille libre export	10
Portefeuille libre import	11
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	11
Offre Jeune Taurea'	11
Tiare Solidarité	12
Services Bancaires de Base (SBB)	12
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	12
Services Bancaires de Base (SBB)	12
Opérations particulières	13
Incidents de paiement	13
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	13
Découvert	13
Crédits à la consommation ou prêts personnels	13
Crédits immobiliers	13
Autres crédits	13
Prestations diverses	14
Services annexes	14
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	14
Épargne bancaire	14
Placements financiers	14
Droits de garde	15
ASSURANCE ET PRÉVOYANCE	15
SERVICES ET FRAIS DIVERS	15
Change	15
Règlement d'un compte de succession	15
Frais de location coffre-fort	15
Récupération des frais de télécopie - expédition	15
Envois divers par prestataire extérieur	16
Frais de recherche de documents	16
Frais de recherches et photocopies	16
Tiare mobilité	16
DATE DE VALEUR APPLIQUÉE AU COMPTE	16
RÉSOUTRE UN LITIGE	18
GLOSSAIRE	19

Tarifs exprimés en francs pacifique (F CFP).

TVA en vigueur de 13% lorsque les opérations et services y sont soumis et de 16% pour les opérations de vente de marchandises. CPS en vigueur de 1%.

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	F CFP TTC
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) - Abonnement TIARE PHONE (Hors coût de votre opérateur)	GRATUIT
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) - Abonnement site Internet TIARE NET (Hors coût du fournisseur d'accès à Internet)	
Tiare Net 1	GRATUIT
Tiare Net 1+ (par mois)	160 Soit 1 920 F CFP / an
Tiare Net 2 (par mois)	360 Soit 4 320 F CFP / an
<i>Tiare Net 1 comprend la possibilité de consulter la synthèse des comptes, Usagers, Historique des comptes, Recherche d'opérations, Historique de l'encours, Solde disponible, Impression RIB, Virement compte Banque de Tahiti à compte Banque de Tahiti d'une même personne, e-relevé.</i>	
<i>Tiare Net 1+ comprend le forfait 1 et la possibilité d'effectuer les opérations suivantes - Ordre de virement : Virement compte Banque de Tahiti d'une personne à compte Banque de Tahiti d'un tiers, Virement FCFP (dans la limite de 3 virements par mois et exclusivement en Polynésie française), Ajout de destinataire (RIB), e-relevé.</i>	
<i>Tiare Net 2 comprend le forfait 1 et la possibilité d'effectuer les opérations suivantes - Ordre de virement : Virement compte Banque de Tahiti d'une personne à compte Banque de Tahiti d'un tiers, Virement FCFP (en Polynésie française), Virement FCFP / EURO (Hors Polynésie française), Ajout de destinataire (RIB), Virement multi-bénéficiaires, e-relevé et Virement international ou Transfert (Hors Polynésie française).</i>	
<i>*Les virements et transferts à l'international entraînent des frais libellés en page 8 dans la rubrique Transfert de fonds/ Virement International</i>	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international) – CARTE BLEUE VISA CLASSIC	
Cotisation carte (à débit immédiat) - Cotisation annuelle	5 997
Cotisation carte (à débit différé) - Cotisation annuelle	5 618
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - CARTE PRIVATIVE TIARE	
Cotisation carte TIARE (de paiement à autorisation systématique) - Cotisation annuelle	3 604 F CFP / an
Retrait d'espèces (cas de retrait dans la zone Polynésie française à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale ou privative)	121
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) Émission d'un virement SEPA occasionnel (par Internet Tiare Net), annulation et modification (y compris sur un virement créé initialement en agence) vers la France métropolitaine et la communauté d'outre mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna)	GRATUIT
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) Émission de tout virement SEPA occasionnel (manuel en agence)	0,265%
Avec minimum	1 927
Avec maximum	18 730
Frais de télétransmission	3 683
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
COMMISSION D'INTERVENTION : somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier	1 000 FCFP par opération 10 000 FCFP maximum par mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement - Tiare Tranquillité (formule individuelle des Particuliers) - Cotisation annuelle	2 500
Tenue de compte (par mois)	327 Soit 3 924 F CFP /an
AUTRES TARIFS	F CFP TTC
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (Vol ou Perte - pour chèque émis) - par opération	2 809
Forfait de frais par chèque rejeté* pour défaut de provision comprenant notamment : Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision Frais de rejet par chèque impayé Frais de mise en interdit Frais de lettre d'injonction Frais de recommandé Frais de déclaration *Le chèque pouvant être présenté au paiement plusieurs fois dans les 30 jours qui suivent le premier rejet	
Chèque inférieur ou égal à 5 967 F CFP	3 575 F CFP par opération
Chèque supérieur à 5 967 F CFP	5 965 F CFP par opération

Frais d'émission d'un chèque de banque sur place	2 244 F CFP par opération
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est < à 2 386 F CFP	500 F CFP par opération
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est > à 2 386 F CFP	2 386 F CFP par opération
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	15 058 F CFP par opération
Frais par saisie-attribution (saisie arrêt)	15 058 F CFP par opération
Frais pour opposition administrative	15 058 F CFP par opération
Frais pour saisie pénale	15 058 F CFP par opération

VIREMENT EN F CFP

Frais par virement occasionnel vers un autre établissement bancaire de la place en F CFP (ordre initié en agence)	431 F CFP par opération
Frais par virement occasionnel vers un autre établissement bancaire de la place en F CFP (ordre passé par internet Tiare Net)	GRATUIT

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DES COMPTES

F CFP TTC

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture de compte ordinaire	GRATUIT
Ouverture de compte sur livret	GRATUIT
Frais de clôture de compte	GRATUIT
Transfert de compte dans une autre agence Banque de Tahiti	GRATUIT
Ouverture de compte à terme en F CFP	GRATUIT
Ouverture de compte à terme en devises	GRATUIT

RELEVÉ DE COMPTE

Délivrance d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB, IBAN)	GRATUIT
Relevé édité sur distributeur automatique	GRATUIT
Relevé de compte mensuel	GRATUIT
Relevé journalier (par mois)	3 720 Soit 44 640 F CFP / an
Relevé hebdomadaire (par mois)	3 005 Soit 36 060 F CFP / an
Relevé bi-mensuel (par mois)	2 721 Soit 32 652 F CFP / an
Relevé décadaire à l'arrêté (par mois)	2 721 Soit 32 652 F CFP / an
Relevés de compte par fax ou tout autre moyen destination étranger (maxi 3 pages)	8 653
Relevés de compte nécessitant recherche aux archives (par mois recherché)	Voir la rubrique FRAIS DE RECHERCHES DE DOCUMENTS ET PHOTOCOPIES
Commission d'édition de relevé ou d'extrait de compte en agence (avec ou sans photocopie)	3 594
Relevé journalier par SWIFT (par mois)	6 337

TENUE DE COMPTE

Tenue de compte (par mois)	327 Soit 3 924 F CFP / an
Tenue de compte en devises (par trimestre)	2 290 Soit 9 160 F CFP / an
Compte inactif (par an)	3 580

SERVICE EN AGENCE

Versement d'espèces au guichet ou dans l'espace libre service	GRATUIT
Remise de chèque(s) au guichet ou dans l'espace libre service	GRATUIT
Commission pour autorisation de dépassement sur opération guichet	2 384
Délivrance carte tempo - agences nouveau concept*	697
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ni carte (dans l'agence qui tient le compte). Commande d'espèces à réaliser 48h à l'avance - agences nouveau concept*	GRATUIT
Commission de retrait d'espèces avec chéquier dans l'agence qui tient le compte - agences ancien concept**	GRATUIT
Commission de retrait d'espèces en agence avec ou sans émission de chèque hors agence de domiciliation - agences ancien concept**	813

Commission de retrait d'espèces sur compte sur livret sans compte à vue dans l'agence qui tient le compte - agences ancien concept**	GRATUIT
Commission de retrait d'espèces sur compte sur livret sans compte à vue hors agence de domiciliation - agences ancien concept**	303

* Les agences nouveau concept sont les agences Jean Breaud, Fare Ute, Fare Tony, Pirae, Mahina, Taravao, Papara, Punaauia, Faa'a et Bora Bora

** Les agences ancien concept sont les agences Gauguin, Rangiroa, Moorea, Raiatea, Tahaa et Huahine

ACHAT ET VENTE DE BILLET

BILLETS DE BANQUE	
Achat et vente d'Euros à des clients sur Compte en F CFP	GRATUIT
Achat et vente de devises à des clients sur Compte en F CFP - Frais de manipulation	805
Achat de devises / Euros à des clients sur Compte en Euro	GRATUIT
Vente de devises / Euros à des clients sur Compte en Euro	2,00%
Minimum	1 796
Achat de devises / Euros à des clients sur Compte en Devises - Frais de manipulation	805
Vente de devises / Euros à des clients sur Compte en Devises	2,00%
Minimum	1 796
Frais de manipulation	805
Achat d'Euros à un non-client - Change manuel	805
Achat de devises à un non-client	
Frais de manipulation	805
Change manuel	805
Commission d'annulation commande de billets (devises et F CFP) au-delà de 48h	2 915
Commission F CFP - devise non retirée au bout de 72h00	0,50%
Minimum	5 811

TIARE MOBILITE - MOBILITE BANCAIRE

TIARE MOBILITÉ - Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
BANQUE À DISTANCE (Internet, Téléphone fixe, Téléphone mobile, SMS, etc...)	F CFP TTC
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) - Abonnement TIARE PHONE (Hors coût de votre opérateur)	GRATUIT
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) - Abonnement site Internet TIARE NET (Hors coût du fournisseur d'accès à Internet)	
Tiare Net 1	GRATUIT
Tiare Net 1+ (par mois)	160 Soit 1 920 F CFP / an
Tiare Net 2 (par mois)	360 Soit 4 320 F CFP / an

Tiare Net 1 comprend la possibilité de consulter la synthèse des comptes, Usagers, Historique des comptes, Recherche d'opérations, Historique de l'encours, Solde disponible, Impression RIB, Virement compte Banque de Tahiti à compte Banque de Tahiti d'une même personne, e-relevé.

Tiare Net 1+ comprend le forfait 1 et la possibilité d'effectuer les opérations suivantes - Ordre de virement : Virement compte Banque de Tahiti d'une personne à compte Banque de Tahiti d'un tiers, Virement FCFP (dans la limite de 3 virements par mois et exclusivement en Polynésie française), Ajout de destinataire (RIB), e-relevé.

Tiare Net 2 comprend le forfait 1 et la possibilité d'effectuer les opérations suivantes - Ordre de virement : Virement compte Banque de Tahiti d'une personne à compte Banque de Tahiti d'un tiers, Virement FCFP (en Polynésie française), Virement FCFP / EURO (Hors Polynésie française), Ajout de destinataire (RIB), Virement multi-bénéficiaires, e-relevé et Virement international ou Transfert (Hors Polynésie française)*.

*Les virements et transferts à l'international entraînent des frais libellés en page 8 dans la rubrique Transfert de fonds/ Virement International

Vente d'un Digipass	8 816
Ré-édition des codes d'accès Internet	1 987

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT F CFP TTC

CARTES

COTISATIONS ANNUELLES	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - CARTE VISA ELECTRON ou CARTE VISA CLASSIC À AUTORISATION SYSTEMATIQUE	
Cotisation carte - Cotisation annuelle	6 999

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international) - CARTE BLEUE VISA CLASSIC	
Cotisation carte (à débit immédiat) - Cotisation annuelle	5 997
Cotisation carte (à débit différé) - Cotisation annuelle	5 618
Cotisation annuelle à partir de la 2 ^{ème} carte VISA CLASSIC sur même compte et même type de carte	50% de la cotisation annuelle de la 1 ^{ère} Carte VISA CLASSIC
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international) - CARTE VISA PREMIER	
Cotisation carte (à débit immédiat) - Cotisation annuelle	21 424
Cotisation carte (à débit différé) - Cotisation annuelle	21 207
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international) - CARTE VISA INFINITE	
Cotisation carte (à débit différé) - Cotisation annuelle	53 040
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - CARTE PRIVATIVE TIARE	
Cotisation carte Tiare Classique - Cotisation annuelle	3 604
Cotisation carte Tiare Prestige - Cotisation annuelle	6 834
Cotisation annuelle à partir de la 2 ^{ème} carte TIARE sur le même compte et même type de carte	50% de la cotisation annuelle de la 1 ^{ère} Carte TIARE
RELÈVEMENT DU PLAFOND EN PAIEMENT	
Relèvement du plafond en paiement VISA ELECTRON ou VISA CLASSIC À AUTORISATION SYSTEMATIQUE jusqu'à 5 028 Euros ou 600 000 F CFP	7 633
Relèvement du plafond en paiement VISA ELECTRON ou VISA CLASSIC À AUTORISATION SYSTEMATIQUE jusqu'à 7 550 Euros ou 900 955 F CFP	15 266
* VISA CLASSIC jusqu'à 5 028 Euros	7 410
* VISA CLASSIC jusqu'à 7 550 Euros	14 959
Relèvement du plafond en Paiement carte VISA PREMIER au-delà de 8 000 Euros	19 989
Relèvement du plafond en Paiement carte VISA INIFINITE au-delà de 20 000 Euros	GRATUIT
OPÉRATION SUR CARTE VISA	
Résiliation du contrat CARTE VISA	3 331
Reconfection ou réinitialisation carte Visa (suite opposition ou 3 codes faux chez le commerçant hors nouvelle cotisation annuelle)	3 331
Demande de code secret CARTE VISA	3 620
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	GRATUIT
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur d'une banque confrère en Polynésie Française)	121
Paiement par carte en Polynésie française et zone euro	GRATUIT
Retrait et/ou Paiement par carte dans un pays non membre de l'union européenne (par opération) - Commission variable	2,80%
Maximum pour les paiements par carte en devises (hors EURO) dans un pays non membre de l'union européenne (par opération)	800
Retrait au distributeur automatique de billets en devises (hors EURO) dans un pays non membre de l'union européenne (par opération) - Commission fixe en sus de la commission variable	800
Retrait GUICHET dans le monde hors Polynésie française (par opération) - Commission fixe en sus de la commission variable	800
OPÉRATION SUR CARTE TIARE	
Résiliation du contrat carte Tiare	1 997
Demande de code secret	702
Reconfection carte Tiare	2 102
AUTRES SERVICES SUR CARTE	
Frais de réexpédition CARTE VISA OU TIARE en lettre recommandée avec Accusé de réception	
Polynésie française	1 701
Hors Polynésie française	2 111
Frais de gardiennage d'une carte VISA ou TIARE : 2 mois	3 580
Frais de destruction de carte bancaire Banque de Tahiti post-gardiennage (par carte bancaire)	3 580
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque en cas de perte, vol, fraude	GRATUIT

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque en cas d'utilisation abusive par le client rendant le compte débiteur	8 151
Frais de recherches de documents sur paiement contesté (par transaction si demande non fondée)	8 932
Frais pour restitution de la carte après une capture dans un distributeur Banque de Tahiti en Polynésie française	1 424
Frais pour restitution de la carte après une capture dans un distributeur confrère en Polynésie française	2 844
Frais pour restitution de la carte après une capture dans un distributeur hors de la Polynésie française	5 690
Commission d'extraction de carte et/ou code en urgence	4 914
VIREMENTS	
VIREMENT SEPA - Virement vers la France métropolitaine et la communauté d'outre mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna)	
VIREMENTS SEPA OCCASIONNELS	
Émission de tout virement SEPA occasionnel (manuel en agence)	0,265%
Avec minimum	1 927
Avec maximum	18 730
Frais de télétransmission	3 683
Émission de tout virement SEPA occasionnel (par Internet Tiare Net)	GRATUIT
Frais par virement occasionnel incomplet, sur ordre national	605
Modification ou Annulation de l'émission d'un virement SEPA occasionnel par internet Tiare Net (y compris sur un virement créé initialement en agence) et Manuel en agence	GRATUIT
VIREMENTS SEPA PERMANENTS	
Frais de mise en place d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA permanent) par internet Tiare Net - prélevé au 1^{er} transfert	GRATUIT
Frais de mise en place d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA permanent) manuel en agence - Frais de mise en place prélevé au 1^{er} transfert	3 052
Frais sur virement SEPA permanent - Frais de gestion annuelle (uniquement sur les transferts et virements supérieurs à 1 an)	2 833
Virement (cas d'un virement SEPA permanent)	
Émission de tout virement SEPA Permanent (manuel en agence)	0,265%
Avec minimum	1 927
Avec maximum	18 730
Frais de télétransmission	3 683
Virement (cas d'un virement SEPA permanent)	
Émission de tout virement SEPA Permanent (par Internet Tiare Net)	GRATUIT
Modification ou Annulation de l'émission d'un virement SEPA permanent par internet Tiare Net (y compris sur un virement créé initialement en agence) et Manuel en agence	GRATUIT
DIVERS	
Commission d'annulation sur une opération compensée à tort (par opération annulée)	3 717
Frais de recherches de documents / relance suite aux opérations de transfert	Voir la rubrique FRAIS DE RECHERCHES DE DOCUMENTS ET PHOTOCOPIES
Révocation de l'émission d'un virement SEPA (par opération)	294
Frais de rejet d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent) pour défaut de provision	
Si <20 EUR - 2 386F CFP	500
Si >20EUR - 2 386F CFP	2 386
VIREMENTS LOCAUX EN XPF	
VIREMENTS LOCAUX OCCASIONNELS	
VIREMENTS VERS UN COMPTE BANQUE DE TAHITI	
Frais par virement occasionnel entre comptes Banque de Tahiti (manuel en agence)	GRATUIT
Frais par virement occasionnel entre comptes Banque de Tahiti (Tiare Net)	GRATUIT
VIREMENTS VERS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT BANCAIRE LOCAL	
Frais par virement occasionnel vers un autre établissement bancaire sur place en F CFP (ordre initié en agence)	431
Frais par virement occasionnel vers un autre établissement bancaire local sur place en F CFP (ordre passé par TIARE NET)	GRATUIT

VIREMENTS LOCAUX PERMANENTS	
VIREMENTS PERMANENTS EN AGENCE	
Frais de mise en place d'un virement permanent	2 991
Frais par virement permanent à date anniversaire prélevé 1 fois par an (virements dont la durée est supérieure à 1 an) en agence	2 991
Modification virement permanent en agence	GRATUIT
Annulation du dossier pour virement permanent en agence	GRATUIT
VIREMENTS PERMANENTS PAR TIARE NET	
Création du dossier pour virement permanent par TIARE NET	GRATUIT
Modification du dossier pour virement permanent par TIARE NET (y compris sur un virement créé initialement en agence)	GRATUIT
Annulation du dossier pour virement permanent par TIARE NET (y compris sur un virement créé initialement en agence)	GRATUIT
Frais de gestion annuelle (par TIARE NET) des virements permanents BT/BT	2 315
Frais de gestion annuelle (par TIARE NET) des virements permanents locaux (confrères)	2 315
VIREMENT MULTI BÉNÉFICIAIRES	
Frais sur virement multi bénéficiaires (sur place et par lot de 50)	2 872
Erreur sur bordereau Virement multi bénéficiaires	733
Révocation d'opération de virements (par opération)	294
MANDAT POSTAL	
Mandat postal (par opération) <i>Info : Pour tout retrait par mandat postal, une tarification est appliquée selon les tarifs mentionnés par l'OPT</i>	352
Commission de traitement de mandat postal reçu	459
DIVERS	
Frais par virement occasionnel incomplet, sur ordre local	632
Frais de non-exécution de virement occasionnel ou permanent pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est < à 2386 F CFP	500
Frais de non-exécution de virement occasionnel ou permanent pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est > à 2386 F CFP	2 386
Commission d'annulation sur une opération compensée à tort (par opération annulée)	3 717
TRANSFERT DE FONDSD/ VIREMENT INTERNATIONAL	
OPÉRATION INITIÉE LOCALEMENT	
Émission d'un virement non SEPA - Commission de transfert et virement en devises hors zone SEPA (virement occasionnel ou permanent)	0,265%
Minimum de facturation	1 844
Maximum de facturation	17 927
Émission d'un chèque de banque non négociable à l'étranger	2 147
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (vol ou perte - sur chèque non négociable à l'étranger)	2 754
Frais d'annulation de chèque non négociable à l'étranger	1 489
Emission d'un virement non SEPA - Commission de transfert et virement permanent en devises hors zone SEPA	
Frais de mise en place prélevé à la 1 ^{ère} émission	3 240
Frais à date anniversaire-prélevé une fois par an (uniquement sur le transfert et sur l'émission de virement non SEPA supérieur à 1 an)	3 240
Annulation d'un transfert ou d'un virement non SEPA permanent en devises	1 502
Modification d'un transfert ou d'un virement non SEPA permanent en devises	1 992
Frais de port	1 302
Frais de « SWIFT » toutes destinations	3 526
Frais par virement occasionnel incomplet, sur ordre international	605
Commission sur anomalie d'opération à l'international	3 500
OPÉRATION REÇUE DES CORRESPONDANTS	
Rapatriements, (transferts reçus et tirages) (Euros/F CFP)	
Bénéficiaire client Banque de Tahiti	709
Bénéficiaire client d'un confrère	0,25%
Minimum de facturation	2 746
Maximum de facturation	13 729
Rapatriements, (transferts reçus et tirages) (en devises)	

Bénéficiaire client Banque de Tahiti en F CFP ou dans la devise	709
Bénéficiaire client d'un confrère	0,25%
Minimum de facturation	2 746
Frais d'opposition chèque(s) en euro ou en devises par l'émetteur : frais ouverture de dossier	2 754
Tirages en devises payables dans une banque de la place (présentation hors compensation) :	
Commission (perçue si > 600 F CFP)	0,25%
Révocation d'opération de virements (par opération)	294
Table des marchés	
Commission d'ouverture de dossier de change à terme flexible	6 068
Modification échéance opération à terme	3 154
PRÉLÈVEMENTS	
PRÉLÈVEMENT SEPA	
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Frais de gestion annuelle d'un prélèvement	1 699
Maximum de facturation	3 397
Retrait du consentement sur une autorisation donnée	2 968
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Opposition du paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais de recherche de documents et de preuve (contestation d'une opération non autorisée qui s'avère injustifiée)	Voir la rubrique FRAIS DE RECHERCHES DE DOCUMENTS ET PHOTOCOPIES
Remboursement après débit suite contestation pour opération non autorisée	GRATUIT
Restriction sur paiement d'un prélèvement SEPA (montant et/ou périodicité)	2 047
Autorisation limitée au paiement d'un prélèvement SEPA initié par un ou plusieurs créanciers donnés (liste blanche)	2 047
Blocage de paiement d'un prélèvement SEPA	2 047
Blocage de paiement d'un prélèvement SEPA initié par un ou plusieurs créanciers désignés	2 047
PAIEMENT LOCAL	
Frais par paiement d'un prélèvement - Toute domiciliation de quittance pour constitution du dossier (annuel)	GRATUIT
Annulation	GRATUIT
Modification sur prélèvement	GRATUIT
Frais de gestion annuelle d'un prélèvement	1 420
Maximum de facturation	2 840
Révocation d'opération de prélèvement (par opération)	290
CHÈQUES	
Délivrance du chéquier	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier en recommandé :	
* Polynésie française	1 685
* Hors Polynésie française	2 123
Frais d'émission d'un chèque de banque sur place	2 244
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (vol ou perte - pour chèque émis) - par opération	2 809
Services divers :	
Frais pour remise de chèque(s) erronée (par remise)	325
Certificat de chèque - chèques certifiés	3 148
Frais de destruction de chéquier (par chéquier)	3 748
PORTFEUILLE LIBRE EXPORT (Commission prélevée par la Banque payante)	
ESCOMPTE DE CHÈQUE EN EURO / F CFP/ DEVICES	
Paiement d'un chèque - escompte de chèques en EURO / F CFP - Commission	1,00%
Minimum de facturation	3 578
+ frais de port	1 302
Paiement d'un chèque - escompte de chèques en devises :	1,00%
Minimum de facturation (par remise)	3 578
+ frais de port	1 302

PAIEMENT D'UN CHÈQUE - ENCAISSEMENT DE CHÈQUE	
Commission de paiement d'un chèque hors Polynésie française - Encaissement par chèque hors Polynésie française (en devises, F CFP ou euros)	2 362
Frais de port (par destination)	1 142
PORTEFEUILLE LIBRE IMPORT	
EFFETS A L'ACCEPTATION AVEC OU SANS RETOUR	
Paiement d'un chèque - chèques encaissés par une banque hors du territoire en Euro ou en F CFP	0,25%
Minimum de facturation	2 146
* Frais de port	1 302
* Frais de " SWIFT " toutes destinations	3 526
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	
Commission d'encaissement	0,25%
Minimum de facturation	3 293
Commission de transfert (même conditions que transfert de devises hors Métropole)	0,25%
* Frais de port	1 302
* Avis du cédant	2 362
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	
F CFP TTC	
OFFRE JEUNE TAUREA'	
COTISATION À UNE OFFRE GROUPÉE DE SERVICES TAUREA' KID	GRATUIT
Compte sur livret jeune (plafond 500.000 F CFP, taux du livret classique + 0,50%) Un accès banque à distance Tiare Net et Tiare Sm@rt Un plan d'épargne Taurea Adhésion possible jusqu'au 11 ^{ème} anniversaire de l'adhérent	
COTISATION À UNE OFFRE GROUPÉE DE SERVICES TAUREA' ADO, MENSUELLE	300 Soit 3 600 F CFP / an
Compte sur livret jeune (Plafond 500.000 F CFP, taux du livret classique + 0,50%) Carte de retrait TIARE et compte à vue à partir de 16 ans Un accès banque à distance Tiare Net et Tiare Sm@rt Un plan d'épargne Taurea (produit optionnel) Une assurance perte ou vol de moyens de paiement Tiare Tranquillité Adhésion possible jusqu'au 17 ^{ème} anniversaire de l'adhérent	
COTISATION À UNE OFFRE GROUPÉE DE SERVICES TAUREA' NUI, MENSUELLE	400 Soit 4 800 F CFP / an
Compte sur livret jeune (Plafond 800.000 F CFP, taux du livret classique + 0,50%) Un compte à vue Taurea' Nui Une carte TIARE Une carte Visa à autorisation systématique (1 an de gratuité puis tarif en vigueur) Un accès banque à distance Tiare Net et Tiare Sm@rt Un plan d'épargne Taurea (produit optionnel) Une assurance perte ou vol de moyens de paiement Tiare Tranquillité Adhésion possible jusqu'au 25 ^{ème} anniversaire de l'adhérent	
Cotisation carte VISA CLASSIC à autorisation systématique ou ELECTRON - Cotisation annuelle (à partir de la 2 ^{ème} année)	6 999
TIARE SOLIDARITÉ (OCF ou Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière)	
L'offre groupée comprend :	
La tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement VISA CLASSIC à autorisation systématique)	
Le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte	
Quatre virements mensuels, dont au moins un virement permanent ainsi que des prélèvements en nombre illimité (virements et prélèvements locaux ou avec la France métropolitaine et la communauté d'outre mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna)	
Deux chèques de banque par mois	
Un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement Tiare Net Forfait 1	
La fourniture de relevés d'identités bancaires	
Le plafonnement spécifique des commissions d'intervention prévu à l'article R. 312-4-2 du Code monétaire et financier	
Un changement d'adresse une fois par an	
	120

Clients éligibles à l'offre clientèle fragile (ou offre d'accompagnement de la clientèle en situation de fragilité financière) :	
Frais d'opposition de carte bancaire	GRATUIT
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	GRATUIT
Frais d'information préalable pour chèque sans provision	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	GRATUIT
SERVICES BANCAIRES DE BASE (SBB) dans le cadre du droit au compte	
Ouverture, frais de tenue et clôture du compte	GRATUIT
Un changement d'adresse par an	GRATUIT
Délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire	GRATUIT
Domiciliation de virements bancaires	GRATUIT
Envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte	GRATUIT
Réalisation des opérations de caisse	GRATUIT
Paieement d'un chèque et de virements bancaires	GRATUIT
Versement d'espèces et retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte	GRATUIT
Paieements par prélèvements, virements bancaires	GRATUIT
Un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance les opérations de gestion prévues avec le forfait Tiare Net 2	GRATUIT
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - type carte CLASSIC à autorisation systématique ou TIARE	GRATUIT
Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services	GRATUIT
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	F CFP TTC
COMMISSION D'INTERVENTION POUR FONCTIONNEMENT ANORMAL DU COMPTE (PAR OPÉRATION)	
Somme perçue par la Banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité du fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier	
Commission d'intervention pour fonctionnement anormal du compte (par opération)	1 000 F CFP par opération 10 000 F CFP maximum par mois
Par opération (pour les clients bénéficiaires de l'Offre Clientèle Fragile)	393 FCFP par opération 1 968 FCFP maximum par mois
Par opération (pour les clients en situation de fragilité financière selon les conditions de l'article R312-4-3 du Code monétaire et financier)	994 FCFP par opération 2 983 FCFP maximum par mois
Par opération (dans le cadre le cadre du droit au compte)	500 FCFP par opération 2 500 FCFP maximum par mois
OPÉRATIONS PARTICULIÈRES	
Commission pour frais de gestion de retour NPAI (n'habite plus à l'adresse indiquée) et tout autre motif de retour	2 282
Frais par avis à tiers détenteur	15 058
Frais par saisie-attribution (saisie arrêt)	15 058
Frais pour opposition administrative	15 058
Frais pour saisie pénale	15 058
Commission d'annulation sur une opération compensée à tort - AOCT (par opération annulée)	3 717
Lettre de mise en demeure	4 250
Commission sur anomalie de dépôt d'espèces	388
Prise en charge de dossier pré-contentieux	19 073
Prise en charge de dossier contentieux	31 788
Frais d'envoi de courrier en recommandé (simple ou avec accusé de réception)	814
Commission sur relance de mise à jour du Dossier Réglementaire Client (DRC)	1 938

INCIDENTS DE PAIEMENT	
REJET DE CHÈQUE	
Forfait de frais par chèque rejeté* pour défaut de provision comprenant notamment :	
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	
Frais de rejet par chèque impayé	
Frais de mise en interdit	
Frais de lettre d'injonction	
Frais de recommandé	
Frais de déclaration	
* Le chèque pouvant être présenté au paiement plusieurs fois dans les 30 jours qui suivent le premier rejet.	
Chèque inférieur ou égal à 5 967 F CFP	3 575
Chèque supérieur à 5 967 F CFP	5 965
Blocage de provision en vue de régularisation	3 978
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	4 869
Commission d'intervention sur rejet de chèque pour motif autre qu'impayé	3 196
<i>Emission d'un chèque sans provision - Le rejet d'un chèque sans provision entraîne une interdiction d'émettre des chèques pour une durée de 5 ans, sur tous les comptes détenus dans toutes les banques. Il est néanmoins possible à tout moment pendant cette période de régulariser sa situation pour lever l'interdiction.</i>	
Commission d'intervention sur retour chèque impayé	3 720
Frais de port (par destination)	1 302
REJET DE PRÉLÈVEMENT	
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est < à 2386 F CFP	500
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est > à 2386 F CFP	2 386
VIREMENT PONCTUEL OU PERMANENT NON EFFECTUÉ FAUTE DE PROVISION	
Frais de rejet de virement SEPA pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est < à 2386 F CFP	500
Frais de rejet de virement SEPA pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est > à 2386 F CFP	2 386
CRÉDIT - ÉCHÉANCES IMPAYÉES	
Commission d'intervention pour échéances impayées	3 334
+ frais de port	1 302
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	F CFP TTC
DÉCOUVERT	
Découvert non autorisé : commission fixe par mois + intérêts débiteurs calculés sur la base du Taux Nominal = TBBT + 12,90% (TBBT taux de base Banque de Tahiti)	2 658 + intérêts débiteurs calculés sur la base du Taux Nominal = TBBT + 12,90%
Découvert autorisé (frais de dossier par an)	7 875
Facilité de caisse 45 jours (frais de dossier par an)	7 797
Découvert ponctuel (par demande)	7 838
CRÉDITS A LA CONSOMMATION OU PRETS PERSONNELS	
Frais de dossier	1% du capital emprunté
Minimum de facturation	16 980
Indemnités de remboursement par anticipation (partiel ou total) de vos crédits	Se référer aux mentions précisées dans votre convention de crédit
CRÉDITS IMMOBILIERS	
Frais de dossier	1% du capital emprunté
Minimum de facturation	16 980
Frais d'avenant dans le cadre d'une renégociation de taux pour crédits immobiliers	1,00% du capital restant dû Minimum 100.000 F CFP
Frais d'étude en cas d'annulation par le client de l'offre de crédit immobilier lorsque le contrat en vue duquel le prêt a été demandé n'est pas conclu	0,75% du montant du prêt avec un plafond de 17 900 XPF
Indemnités de remboursement par anticipation (partiel ou total) de vos crédits	Se référer aux mentions précisées dans votre convention de crédit

PRESTATIONS DIVERSES	
Frais sur états immobiliers : (transcription et inscription)	
* jusqu'à 10 transcriptions	849
* au delà de la 10 ^{ème} par état	72
Nantissement portefeuille titres (métropole) (parts sociales - actions) - affaires locales + frais réels	3 578
Frais sur nantissement d'assurance-vie	12 026
Frais de nantissement Bon de Caisse, Compte à Terme, Dépôt à Terme et Fertility	10 354
Acte de gage de véhicule ou de nantissement de matériel	13 067
Hypothèque maritime / aérienne	13 067
Frais d'avenant (hors renégociation de taux pour crédits immobiliers)	14 320
Frais de modification sur différé total des échéances de crédits	1,00 % du capital restant dû Minimum 25.000 F CFP
Frais de prorogation des crédits aux particuliers	1,00 % du capital restant dû Minimum 25.000 F CFP
Frais d'étude en cas d'annulation par le client de l'offre de crédit autre qu'immobilier et consommation lorsque le contrat en vue duquel le prêt a été demandé n'est pas conclu	0,75% du montant du prêt avec un plafond de 20,000 XPF
Commission de main levée partielle d'hypothèque	20 707
SERVICES ANNEXES	
Attestation d'engagement ou de non engagement	3 720
Attestation accord de crédit	3 720
Commission pour réédition ou copie de caution	7 825
Tableau d'amortissement crédit vivant	3 033
Tableau d'amortissement crédit soldé	3 640
Attestations diverses	3 721
Frais d'information aux assureurs	5 177
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	
	F CFP TTC
ÉPARGNE BANCAIRE	
Ouverture de compte à terme en F CFP	GRATUIT
Ouverture de compte à terme en devises	GRATUIT
Ouverture de compte sur livret	GRATUIT
Frais de tenue de compte sur livret (par trimestre)	1 893
Frais de tenue de compte PEL/CEL	GRATUIT
Transfert CEL ou PEL dans un autre établissement	20 251
PLACEMENTS FINANCIERS	
OPÉRATIONS SUR TITRES	
Ouverture - clôture de comptes titres	5 343
Frais de passage d'ordre par courrier, fax ou e-mail (dans la limite de 6 ordres dans le même sens)	2 747
Ordre supplémentaire	211
OST (souscription, introduction, attribution)	2 288
OST Internationale	1 830
Transfert de compte (sortant France) par ligne	1 830
Transfert de compte (sortant France) minimum	6 107
Transfert de compte (sortant étranger) par ligne	9 160
Transfert de compte (sortant étranger) minimum	18 322
Frais sur ordre annulé ou tombé	GRATUIT
FRAIS DE COURTAGE	
Bourse Française (courtage et commissions)	
Minimum par ligne	1 937
Euros 0 à 76499,99	1,40%
Euros 76 500 à 305 000	1,30%
Euros > à 305 000	0,50%
Bourses étrangères (uniquement commissions)	
Minimum	8 035
Frais de commission par ligne	1,40%

OPCVM Hors Groupe	
Frais de commission	6 695
Ordre de bourse française passé par TIARE NET	
Minimum par ligne	1 804
Frais de commissions par ligne	0,60%
Ordre de bourse étrangère passé par TIARE NET	
Minimum par ligne	4 811
Frais de commissions par ligne	0,70%
OPCVM	
OPCVM Groupe conventionné	GRATUIT
OPCVM Hors Groupe, frais de courtage par ligne	6 695
Commission abonnement OPCVM (par ordre)	2 324
Commission OPCVM contingenté	Pas appliqué
DROITS DE GARDE	
<i>Calculés sur l'évaluation boursière des valeurs arrêtées au 31 décembre de l'année antérieure, les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue de votre compte-titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titre...).</i>	
<i>Toutes les valeurs et OPCVM groupe conventionnés sont exonérés de commissions proportionnelles et fixes par ligne</i>	
Commission proportionnelle pour les valeurs non exonérées	
Minimum	5 633
Euros 0 à 49 999,99	0,24%
Euros 50 000 à 249 999,99	0,17%
Euros 250 000 à 499 999,99	0,12%
Euros 500 000 à 1 000 000	0,10%
Euros > 1 000 000	0,06%
Commission fixe par ligne	760
<i>Exonération des commissions proportionnelles et fixes par ligne pour les valeurs Groupe Caisse d'épargne, fonds CLAM à capital garanti non échus souscrits avant le 31/12/2004, actions des valeurs privatisées ouvrant droit à attribution pendant 18 mois</i>	
Portefeuille constitué de valeurs Groupe conventionnées	3 817
Frais de tenue de compte titres sans position	1 343
ASSURANCE ET PRÉVOYANCE	F CFP TTC
Assurance sur épargne	2 999
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement Tiare Tranquillité (formule individuelle des Particuliers) - cotisation annuelle	2 700
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement Tiare Tranquillité (formule familiale des Particuliers) - cotisation annuelle	3 699
Okassur garantie des accidents de la vie - automobile - habitation	Se renseigner auprès de votre conseiller
Cotisation à une offre d'assurance Compte Parrainé - Formule 1 (Cotisation annuelle)	1 229
Cotisation à une offre d'assurance Compte Parrainé - Formule 2 (Cotisation annuelle)	2 458
SERVICES ET FRAIS DIVERS	F CFP TTC
CHANGE	
Serveur CHANGE	652
RÈGLEMENT D'UN COMPTE DE SUCCESSION (tout type de comptes individuels ou joints)	
Entre 1 FCFP et 5 000 FCFP	2 147
Entre 5 001 FCFP et 50 000 F CFP	3 232
Entre 50 001 FCFP et 300 000 F CFP	21 479
Supérieur à 300 000 F CFP	42 962
FRAIS DE LOCATION DE COFFRE-FORT	Se renseigner auprès de votre conseiller
RÉCUPÉRATION FRAIS DE TÉLÉCOPIE - EXPÉDITION	
FRANCE - EUROPE	3 754
NOUVELLE CALÉDONIE	1 959
AUSTRALIE - NOUVELLE ZELANDE - FIDJI - COOK	4 404

USA - JAPON - ASIE	7 346
POLYNÉSIE FRANÇAISE	1 302
RÉCUPÉRATION DES FRAIS DE TELECOPIE	1 302
RÉCUPÉRATION DES FRAIS DE SWIFT	
TARIF UNIQUE	3 526
Commission pour frais d'envoi documents par mail	2 861
ENVOI DIVERS PAR PRESTATAIRE EXTÉRIEUR (DHL, FEDEX, AUTRES) FRAIS RÉELS + 10%	
Commission de mise à jour annuelle des dossiers juridiques	20 567
Commission d'envoi par email du solde et des mouvements journaliers en attente (par mois)	1 658
Frais de renseignements interbancaires	5 143
Frais de renseignements fournis aux commissaires aux comptes	25 086
Information des cautions (par lettre et par an)	7 158
FRAIS DE RECHERCHE DE DOCUMENTS	
Frais de recherche de documents avec ou sans photocopie si demande non fondée	3 594
Frais de recherche de documents par photocopie additionnelle	341
FRAIS DE RECHERCHES ET PHOTOCOPIES dans le cadre des RÉQUISITIONS (art. R.213 - R.334 du Code de Procédure Pénale)	
Frais de recherche de documents avec ou sans photocopie	519
Frais de recherche de documents par photocopie additionnelle	10
Art. R.334 – CPP copie (délivrance autorisée de reproduction de pièces de procédure) par page	114
Copie numérisée (par support numérique quel que soit le nombre de pages figurant sur ce support)	681
FRAIS DE RECHERCHES DE DOCUMENTS ET PHOTOCOPIES DICP (Sur les prestations et frais facturés dans le cadre de l'exercice du droit de communication)	
Frais correspondant à l'utilisation du matériel de photocopie, y compris la fourniture du courant électrique, tous les frais de recherche dont feraient état les contribuables pour s'acquitter des obligations qui leur incombent, frais pour la réalisation de photocopies (le feuillet)	100
TIARE MOBILITÉ - MOBILITÉ BANCAIRE	
TIARE MOBILITÉ (mobilité bancaire)	GRATUIT
DATE DE VALEUR APPLIQUÉE AU COMPTE	
Versement d'espèces	Jour de ramassage
Dépôt d'espèces au guichet	Jour de l'opération
Retrait d'espèces	Jour de l'opération
Virement émis	Jour de l'opération
Prélèvement	Jour de l'opération
Réception d'un virement	Jour réception des fonds
Taux de Base de la Banque de Tahiti, TBBT, est composé d'une partie variable, le taux de la facilité de prêt marginal de l'IEOM, majorée d'une partie fixe de 5,80 points.	
Remise de chèque(s) <i>Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, le montant du chèque est, en principe, disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. La Banque de Tahiti vous fait une avance sur le chèque remis à l'encaissement aussi longtemps que ce délai d'encaissement existe. Elle vous permet d'utiliser la provision apportée par ce chèque. La Banque de Tahiti peut refuser de faire une avance sur chèque tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé (le délai peut être de 4 jours ouvrés au maximum). La provision sera alors indisponible.</i>	Jour de l'opération + 4

Taux de Base de la Banque de Tahiti, TBBT, est composé d'une partie variable, le taux de la facilité de prêt marginal de l'IEOM, majorée d'une partie fixe de 5,80 points.

RÉSOUTRE UN LITIGE

En cas de problème sur le fonctionnement de votre compte, votre agence est à votre disposition pour vous informer ou prendre en compte une réclamation. Privilégiez la relation avec votre chargé et votre agence pour toute demande relative aux produits et services proposés à la clientèle. En cas de désaccord sur la réponse ou la solution qui vous a été apportée, vous pouvez transmettre votre réclamation au :

Service Relations Clientèle :

Banque de Tahiti - BP 1602 - 98713 Papeete - Tahiti - Polynésie française
Tel. : 40 41 70 00 - Email : contact@bt.pf

Vous pouvez saisir par écrit :

Madame, Monsieur le Médiateur - TSA 31359 - 75621 PARIS CEDEX
Le médiateur vous fera connaître sa position sous deux mois.

Démarche préalable nécessaire :

Toute demande de médiation auprès de l'AMF doit avoir été précédée d'une première démarche écrite auprès de la Banque de Tahiti. En cas d'absence de réponse dans un délai de 2 mois ou de réponse insatisfaisante, vous pouvez saisir le Médiateur de l'AMF par courrier ou formulaire électronique. Il instruit alors votre dossier.

Médiateur de l'AMF dédié aux services d'investissement

- Par courrier postal à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF - 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 France
- Par voie électronique via le lien suivant : <http://www.amf-france.org/Formulaires-et-declarations/Epargne-Info-Service/Demande-une-mediation.html>

GLOSSAIRE

Liste nationale des Services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement.

1 - ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET, TÉLÉPHONE FIXE, SMS ETC...) :

ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone ...) pour réaliser à distance - tout ou partie - des opérations sur le compte bancaire.

2 - ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS :

le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

3 - TENUE DE COMPTE :

l'établissement tient le compte du client.

4 - FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT (CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE À DÉBIT IMMÉDIAT) :

l'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

5 - FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT (CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONAL À DÉBIT DIFFÉRÉ) :

l'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

6 - FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT (CARTE DE PAIEMENT À AUTORISATION SYSTÉMATIQUE) :

l'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

7 - RETRAIT D'ESPÈCES (CAS DE RETRAIT EN FRANC PACIFIQUE, EURO OU EN DEVICES DANS LA ZONE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE, EURO OU INTERNATIONALE À UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE D'UN AUTRE ÉTABLISSEMENT AVEC UNE CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE) :

le client retire des espèces à partir de son compte en Franc Pacifique avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

8 - COTISATION À UNE OFFRE D'ASSURANCE PERTE OU VOL DE MOYENS DE PAIEMENT :

le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

9 - VIREMENT (CAS D'UN VIREMENT SEPA OCCASIONNEL) :

l'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

10 - PRÉLÈVEMENT (FRAIS PAR PAIEMENT D'UN PRÉLÈVEMENT SEPA) :

le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

11 - PRÉLÈVEMENT (FRAIS DE MISE EN PLACE D'UN MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA) :

le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

12 - COMMISSION D'INTERVENTION :

somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...).



Banque de Tahiti

Nous sommes là
POUR VOUS !

Vous renseigner, vous servir,
vous proposer les meilleures solutions...

Contactez l'agence Banque de Tahiti la plus proche
www.banque-tahiti.pf

S.A. au capital de 2 514 666 000 CFP - RC Papeete N° 6833 B - N° Tahiti : 030130 001 - LBOM n° 6 - Intermédiaire en assurances - assurance professionnelle et garantie financière conformes aux articles L 512 - 6 / R 512-14 et L512-7 / R512-5 et suivants du Code des Assurances - Siège social : 38, rue François Cardella BP 1602 98713 Papeete Tahiti Polynésie Française - Tél : 40 41 70 00 - Fax : 40 42 33 76 Email : contact@bt.pf - Internet : www.banque-tahiti.pf - BIC : CEPAPFTP - Banque de Tahiti / ITICLIC Infographie - La Banque de Tahiti appartient au Groupe BPCE  GROUPE BPCE

